

« AUDE HENNEVILLE » ou « ACOUSTIC COVER »
CONCERT TRÈS PRIVÉ & TRÈS ACOUSTIQUE
DANS VOTRE SALON

Un concert privé acoustique ? Rien de plus simple, lisez ce qui suit et pour toutes demandes, écrivez par courriel à l'adresse suivante production@audehenneville.com

L'artiste principale Aude HENNEVILLE, et son accompagnateur guitariste délèguent à « Divan Production » l'organisation du concert.

Un tarif unique et tout compris (cachets des artistes, charges sociales, frais de transports, d'hébergement et de restauration et frais de production) **de 1.650 € TTC** s'applique pour les concerts **en France métropolitaine**, en **Belgique** et en **Suisse**.

La production s'engage à éditer un contrat ainsi qu'à souscrire les assurances nécessaires et obligatoires à toute représentation, à rémunérer les artistes et à organiser les déplacements.

La date est fixée en fonction de vos disponibilités et de celles des artistes.

MODALITÉS :

Ce soir, on ne triche pas : Pas de sono, juste deux guitares, une voix et vous !

Nombre de convives: 15 personnes maximum

Temps de la prestation musicale: de 1 heure à 1 heure 30

Échanges : Les artistes s'engagent à rester minimum 45 minutes avec vous et vos convives, le temps d'un partage. C'est un temps minimum, si les artistes passent du bon temps ce partage peut durer plus longtemps.

Le répertoire sera soit celui d'Aude Henneville (compositions originales) soit celui d'Acoustic Cover (la liste des reprises est disponible sur simple demande à : production@audehenneville.com). Un mix des deux répertoires est possible dans la mesure où la demande est faite au moins 30 jours avant l'événement.

ORGANISATION :

Vous devenez l'organisateur le temps d'une soirée et il est évident que vous voulez que tout se passe pour le mieux. Il est important de prendre soin de « vos artistes » pour créer un moment privilégié. Pour cela, pensez à mettre à disposition une pièce isolée (chambre ou bureau) afin que les artistes soient les seuls à y avoir accès pour déposer leurs effets personnels ainsi qu'une salle d'eau et des toilettes afin que les artistes se sentent comme chez eux ! *(Inutile de mettre des fleurs, des paniers garnis, des corbeilles de fruits, de repeindre ou de refaire la déco).*

Les artistes acceptent d'être filmés et pris en photo à condition de ne pas diffuser vos images sur internet via *YouTube* et autres réseaux sociaux ou dérivés (*Facebook, Instagram, Twitter...*). Toute image diffusée sera immédiatement signalée et supprimée.

Les artistes sont en droit de vendre leurs CD et autres produits de merchandising sans prise de commission par l'organisateur.

Les artistes sont en droit de couper court au concert, voire, de quitter les lieux s'ils estiment que vos convives ou vous-même leur manquez de respect ou avez des gestes déplacés. Dans ces circonstances, aucun remboursement ne sera effectué.

DERNIER CONSEIL :

Libre à vous d'organiser votre soirée comme vous le souhaitez, si vous avez décidé de voir les choses en grand, tant mieux. Mais sachez que quelque chose de très simple, d'intimiste et de convivial, tel qu'un apéro dînatoire, sera le meilleur moyen de vous assurer une excellente soirée...

Si vous souhaitez organiser un événement plus important (type concert sonorisé par un ingénieur du son avec un nombre conséquent de convives), nous vous invitons à envoyer une demande spécifique en contactant directement la production par courriel à cette adresse : production@audehenneville.com